

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24540067600053	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT METROPOLE DU GRAND NANCY
--	--

POSTE COMPTABLE DE : Tresorerie de Nancy Municipale

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : Budget EAU (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	4
-----------------------------	---

II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	5
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	8
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	11
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	13
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	15
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	17
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	18
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	22
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	28
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	30
A3.2 - Etalement des provisions	31
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	34
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	37
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	39
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	40
A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	41
A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers	42
A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	43
A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A8.3 - Opérations liées aux cessions	50
A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	51
A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	52
A10 - Etat des travaux en régie	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	55
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	56
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	57
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	58
B1.7 - Etat des engagements reçus	59
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	60
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	61

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	65
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	66

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

67

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires délibération 3 du 9.02.2023.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 33 434 376,24	G 35 682 269,70	G-A 2 247 893,46
	Section d'investissement	B 14 368 461,77	H 13 959 836,56	H-B -408 625,21

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 5 085 710,95 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 3 111 747,67 (si excédent)

		=	=	=
		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 47 802 838,01	Q= G+H+I+J 57 839 564,88	=Q-P 10 036 726,87

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 2 976 550,61	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 2 976 550,61	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 33 434 376,24	= G+I+K 40 767 980,65	7 333 604,41
	Section d'investissement	= B+D+F 17 345 012,38	= H+J+L 17 071 584,23	-273 428,15
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 50 779 388,62	= G+H+I+J+K+L 57 839 564,88	7 060 176,26

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 2 976 550,61	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget EAU - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	186 456,63	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 582 602,22	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	207 491,76	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 496 055,00	9 796 733,48	739 246,61	0,00	960 074,91
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 631 485,00	5 003 766,51	0,00	0,00	627 718,49
014	Atténuations de produits	7 269 000,00	7 015 130,00	183 577,00	0,00	70 293,00
65	Autres charges de gestion courante	100 005,00	78 519,40	0,00	0,00	21 485,60
Total des dépenses de gestion courante		24 496 545,00	21 894 149,39	922 823,61	0,00	1 679 572,00
66	Charges financières	651 800,00	543 628,21	105 074,17	0,00	3 097,62
67	Charges exceptionnelles	710 760,00	563 309,24	1 900,00	0,00	145 550,76
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	79 595,00	79 593,58			1,42
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		25 938 700,00	23 080 680,42	1 029 797,78	0,00	1 828 221,80
023	Virement à la section d'investissement	1 258 825,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 324 010,00	9 323 898,04			111,96
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		10 582 835,10	9 323 898,04			1 258 937,06
TOTAL		36 521 535,10	32 404 578,46	1 029 797,78	0,00	3 087 158,86
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	34 055 900,00	34 160 341,17	0,00	0,00	-104 441,17
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	73 300,00	84 769,85	0,00	0,00	-11 469,85
Total des recettes de gestion courante		34 132 200,00	34 245 111,02	0,00	0,00	-112 911,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	293 600,00	497 553,68	0,00	0,00	-203 953,68
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		34 425 800,00	34 742 664,70	0,00	0,00	-316 864,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections	949 630,00	939 605,00			10 025,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		949 630,00	939 605,00			10 025,00
TOTAL		35 375 430,00	35 682 269,70	0,00	0,00	-306 839,70
Pour information		5 085 710,95				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	677 850,21	152 153,92	186 456,63	339 239,66
21	Immobilisations corporelles	11 938 139,11	8 712 513,81	2 582 602,22	643 023,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 101 198,45	1 709 856,70	207 491,76	183 849,99
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	14 717 187,77	10 574 524,43	2 976 550,61	1 166 112,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 712 000,00	2 708 190,78	0,00	3 809,22
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 712 000,00	2 708 190,78	0,00	3 809,22
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	17 429 187,77	13 282 715,21	2 976 550,61	1 169 921,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	949 630,00	939 605,00		10 025,00
041	Opérations patrimoniales (2)	152 500,00	146 141,56		6 358,44
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 102 130,00	1 085 746,56		16 383,44
	TOTAL	18 531 317,77	14 368 461,77	2 976 550,61	1 186 305,39
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	684 235,00	321 116,80	0,00	363 118,20
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 742,00	0,00	-30 742,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	137 938,16	0,00	-137 938,16
	Total des recettes d'équipement	684 235,00	489 796,96	0,00	194 438,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	4 684 235,00	4 489 796,96	0,00	194 438,04
021	Virement de la section d'exploitation (2)	1 258 825,10			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 324 010,00	9 323 898,04		111,96
041	Opérations patrimoniales (2)	152 500,00	146 141,56		6 358,44
	Total des recettes d'ordre d'investissement	10 735 335,10	9 470 039,60		1 265 295,50
	TOTAL	15 419 570,10	13 959 836,56	0,00	1 459 733,54
	Pour information	3 111 747,67			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 535 980,09		10 535 980,09
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 003 766,51		5 003 766,51
014	Atténuations de produits	7 198 707,00		7 198 707,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	78 519,40		78 519,40
66	Charges financières	648 702,38	0,00	648 702,38
67	Charges exceptionnelles	565 209,24	497,57	565 706,81
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	79 593,58	9 323 400,47	9 402 994,05
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	24 110 478,20	9 323 898,04	33 434 376,24

D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	33 434 376,24

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	939 605,00	939 605,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 708 190,78	0,00	2 708 190,78
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	152 153,92	0,00	152 153,92
21	Immobilisations corporelles (6)	8 712 513,81	12 493,69	8 725 007,50
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 709 856,70	133 647,87	1 843 504,57
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	13 282 715,21	1 085 746,56	14 368 461,77

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	14 368 461,77

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	34 160 341,17		34 160 341,17
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	84 769,85		84 769,85
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	497 553,68	939 605,00	1 437 158,68
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		34 742 664,70	939 605,00	35 682 269,70

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	5 085 710,95
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	40 767 980,65
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	321 116,80	0,00	321 116,80
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	30 742,00	497,57	31 239,57
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	137 938,16	146 141,56	284 079,72
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 323 400,47	9 323 400,47
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		489 796,96	9 470 039,60	9 959 836,56

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	3 111 747,67
---	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	4 000 000,00
------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	17 071 584,23
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	11 496 055,00	9 796 733,48	739 246,61	0,00	960 074,91
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	2 552 550,00	2 122 507,14	2 521,55	0,00	427 521,31
6063	Fournitures entretien et petit équipt	185 167,44	177 763,80	0,00	0,00	7 403,64
6064	Fournitures administratives	19 660,00	10 253,90	0,00	0,00	9 406,10
6066	Carburants	143 253,00	143 252,97	0,00	0,00	0,03
6068	Autres matières et fournitures	157 581,56	129 046,14	0,00	0,00	28 535,42
611	Sous-traitance générale	19 000,00	13 195,25	2 166,51	0,00	3 638,24
6132	Locations immobilières	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6135	Locations mobilières	28 177,00	23 999,91	0,00	0,00	4 177,09
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	21 500,00	3 753,30	0,00	0,00	17 746,70
61523	Entretien, réparations réseaux	998 000,00	906 799,34	0,00	0,00	91 200,66
61551	Entretien matériel roulant	8 450,00	8 447,11	0,00	0,00	2,89
61558	Entretien autres biens mobiliers	95 916,04	60 247,02	0,00	0,00	35 669,02
6156	Maintenance	293 123,96	194 106,64	0,00	0,00	99 017,32
6161	Multirisques	12 000,00	11 577,40	0,00	0,00	422,60
6168	Autres	96 000,00	88 904,99	0,00	0,00	7 095,01
617	Etudes et recherches	123 600,00	98 510,05	12 500,00	0,00	12 589,95
618	Divers	217 815,00	144 582,21	0,00	0,00	73 232,79
6226	Honoraires	19 000,00	880,00	0,00	0,00	18 120,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 600,00	3 669,60	0,00	0,00	4 930,40
6228	Divers	3 648 000,00	2 993 891,56	718 697,30	0,00	-64 588,86
6231	Annonces et insertions	5 500,00	360,00	0,00	0,00	5 140,00
6236	Catalogues et imprimés	14 745,00	14 342,24	0,00	0,00	402,76
6238	Divers	11 550,00	9 421,04	0,00	0,00	2 128,96
6248	Divers	5 300,00	1 839,21	0,00	0,00	3 460,79
6251	Voyages et déplacements	640,00	6 181,32	0,00	0,00	-5 541,32
6261	Frais d'affranchissement	29 989,75	21 868,36	3 361,25	0,00	4 760,14
6262	Frais de télécommunications	114 260,00	84 149,60	0,00	0,00	30 110,40
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	1 206,66	0,00	0,00	793,34
6281	Concours divers (cotisations)	13 960,25	5 811,09	0,00	0,00	8 149,16
6282	Frais de gardiennage	121 005,00	106 149,44	0,00	0,00	14 855,56
6283	Frais de nettoyage des locaux	54 000,00	51 722,20	0,00	0,00	2 277,80
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	1 208 800,00	1 183 794,00	0,00	0,00	25 006,00
635111	Cotisat° Foncière des Entreprises	54 250,00	54 242,00	0,00	0,00	8,00
63512	Taxes foncières	283 500,00	208 119,00	0,00	0,00	75 381,00
6371	Redevance versée aux agences de l'eau	597 321,00	597 321,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	321 840,00	314 817,99	0,00	0,00	7 022,01
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 631 485,00	5 003 766,51	0,00	0,00	627 718,49
6218	Autre personnel extérieur	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6331	Versement de mobilité	58 330,00	51 648,14	0,00	0,00	6 681,86
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	28 260,00	26 376,35	0,00	0,00	1 883,65
6411	Salaires, appointements, commissions	3 203 945,00	2 846 840,79	0,00	0,00	357 104,21
6413	Primes et gratifications	741 905,00	664 393,68	0,00	0,00	77 511,32
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	509 580,00	442 792,73	0,00	0,00	66 787,27
6453	Cotisations aux caisses de retraites	839 120,00	761 797,19	0,00	0,00	77 322,81
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 690,00	8 715,21	0,00	0,00	3 974,79
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	10 345,00	9 440,11	0,00	0,00	904,89
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 250,00	652,56	0,00	0,00	7 597,44
648	Autres charges de personnel	192 060,00	166 109,75	0,00	0,00	25 950,25
014	Atténuations de produits (4)	7 269 000,00	7 015 130,00	183 577,00	0,00	70 293,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	4 349 000,00	4 158 707,00	120 000,00	0,00	70 293,00
706129	Reverst redevance modernisat° agence eau	2 920 000,00	2 856 423,00	63 577,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100 005,00	78 519,40	0,00	0,00	21 485,60
6518	Autres	39 990,00	38 479,12	0,00	0,00	1 510,88
6541	Créances admises en non-valeur	21 500,00	1 545,54	0,00	0,00	19 954,46
6542	Créances éteintes	38 490,00	38 484,09	0,00	0,00	5,91
658	Charges diverses de gestion courante	25,00	10,65	0,00	0,00	14,35
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		24 496 545,00	21 894 149,39	922 823,61	0,00	1 679 572,00
66	Charges financières (b) (5)	651 800,00	543 628,21	105 074,17	0,00	3 097,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	635 000,00	632 908,62	0,00	0,00	2 091,38
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	16 800,00	-89 280,41	105 074,17	0,00	1 006,24
67	Charges exceptionnelles (c)	710 760,00	563 309,24	1 900,00	0,00	145 550,76
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	501 129,00	413 527,59	0,00	0,00	87 601,41
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	33 251,00	33 250,29	0,00	0,00	0,71

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	164 860,00	107 210,00	1 900,00	0,00	55 750,00
678	Autres charges exceptionnelles	11 520,00	9 321,36	0,00	0,00	2 198,64
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	79 595,00	79 593,58			1,42
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	79 595,00	79 593,58			1,42
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		25 938 700,00	23 080 680,42	1 029 797,78	0,00	1 828 221,80
023	Virement à la section d'investissement	1 258 825,10				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	9 324 010,00	9 323 898,04			111,96
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	500,00	497,57			2,43
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 323 510,00	9 323 400,47			109,53
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 582 835,10	9 323 898,04			1 258 937,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 582 835,10	9 323 898,04			1 258 937,06
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		36 521 535,10	32 404 578,46	1 029 797,78	0,00	3 087 158,86
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	105 074,17
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	89 280,41
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 793,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
64198	Autres remboursements	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	34 055 900,00	34 160 341,17	0,00	0,00	-104 441,17
70111	Ventes d'eau aux abonnés	21 791 000,00	21 815 222,17	0,00	0,00	-24 222,17
70123	Contre-valeur redevance prélèvement	590 000,00	566 345,18	0,00	0,00	23 654,82
701241	Redevance pollution d'origine domestique	4 349 000,00	4 149 230,75	0,00	0,00	199 769,25
70128	Autres taxes et redevances	295 000,00	273 024,38	0,00	0,00	21 975,62
704	Travaux	500 000,00	465 542,64	0,00	0,00	34 457,36
706121	Redevance modernisation des réseaux	2 920 000,00	2 788 400,44	0,00	0,00	131 599,56
7064	Locations de compteurs	3 500 000,00	3 977 703,20	0,00	0,00	-477 703,20
7068	Autres prestations de services	30 000,00	23 035,47	0,00	0,00	6 964,53
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	900,00	0,00	0,00	0,00	900,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	864,00	0,00	0,00	-864,00
7088	Autres produits activités annexes	80 000,00	100 972,94	0,00	0,00	-20 972,94
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	73 300,00	84 769,85	0,00	0,00	-11 469,85
752	Revenus des immeubles	8 300,00	8 402,02	0,00	0,00	-102,02
7588	Autres	65 000,00	76 367,83	0,00	0,00	-11 367,83
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		34 132 200,00	34 245 111,02	0,00	0,00	-112 911,02
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	293 600,00	497 553,68	0,00	0,00	-203 953,68
7711	Dédits et pénalités perçus	0,00	124,35	0,00	0,00	-124,35
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	2 000,00	944,01	0,00	0,00	1 055,99
7717	Dégrèvement impôts (hors impôts bénéf)	0,00	124 358,00	0,00	0,00	-124 358,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	44 748,67	0,00	0,00	-44 748,67
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	200 100,00	227 983,10	0,00	0,00	-27 883,10
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	24 500,00	19 600,00	0,00	0,00	4 900,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	14 400,00	0,00	0,00	-14 400,00
778	Autres produits exceptionnels	67 000,00	65 395,55	0,00	0,00	1 604,45
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		34 425 800,00	34 742 664,70	0,00	0,00	-316 864,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	949 630,00	939 605,00			10 025,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	949 630,00	939 605,00			10 025,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		949 630,00	939 605,00			10 025,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		35 375 430,00	35 682 269,70	0,00	0,00	-306 839,70
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		5 085 710,95				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	677 850,21	152 153,92	186 456,63	339 239,66
2031	Frais d'études	383 293,75	88 252,05	138 189,16	156 852,54
2051	Concessions et droits assimilés	294 556,46	63 901,87	48 267,47	182 387,12
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	11 938 139,11	8 712 513,81	2 582 602,22	643 023,08
2111	Terrains nus	56 000,00	5 196,88	1 800,00	49 003,12
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	777 160,43	706 602,98	19 663,71	50 893,74
21531	Réseaux d'adduction d'eau	9 395 445,16	6 689 095,83	2 218 247,18	488 102,15
21561	Service de distribution d'eau	1 247 038,52	1 154 099,11	80 862,19	12 077,22
2182	Matériel de transport	285 000,00	27 092,18	252 059,55	5 848,27
2183	Matériel de bureau et informatique	136 710,59	118 989,38	5 399,38	12 321,83
2184	Mobilier	27 349,65	10 420,78	1 235,45	15 693,42
2188	Autres immobilisations corporelles	13 434,76	1 016,67	3 334,76	9 083,33
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 101 198,45	1 709 856,70	207 491,76	183 849,99
2313	Constructions	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 572 073,38	1 258 646,19	207 491,76	105 935,43
238	Avances commandes immo. incorp.	479 125,07	451 210,51	0,00	27 914,56
Total des dépenses d'équipement		14 717 187,77	10 574 524,43	2 976 550,61	1 166 112,73
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 712 000,00	2 708 190,78	0,00	3 809,22
1641	Emprunts en euros	2 197 000,00	2 193 986,58	0,00	3 013,42
1678	Autres dettes condit° particulières	515 000,00	514 204,20	0,00	795,80
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 712 000,00	2 708 190,78	0,00	3 809,22
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		17 429 187,77	13 282 715,21	2 976 550,61	1 169 921,95
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	949 630,00	939 605,00		10 025,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	949 630,00	939 605,00		10 025,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	686 110,00	676 101,00		10 009,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	8 700,00	8 698,00		2,00
13918	Autres subventions d'équipement	254 820,00	254 806,00		14,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	152 500,00	146 141,56		6 358,44
21531	Réseaux d'adduction d'eau	12 500,00	12 493,69		6,31
2315	Installat°, matériel et outillage techni	140 000,00	133 647,87		6 352,13
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 102 130,00	1 085 746,56		16 383,44
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		18 531 317,77	14 368 461,77	2 976 550,61	1 186 305,39
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	684 235,00	321 116,80	0,00	363 118,20
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	684 235,00	321 116,80	0,00	363 118,20
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	30 742,00	0,00	-30 742,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	30 742,00	0,00	-30 742,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	137 938,16	0,00	-137 938,16
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	137 938,16	0,00	-137 938,16
Total des recettes d'équipement		684 235,00	489 796,96	0,00	194 438,04
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
1068	Autres réserves	4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		4 000 000,00	4 000 000,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 684 235,00	4 489 796,96	0,00	194 438,04
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	<i>1 258 825,10</i>			
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</i>	<i>9 324 010,00</i>	<i>9 323 898,04</i>		<i>111,96</i>
2182	Matériel de transport	10 000,00	497,57		9 502,43
28031	Frais d'études	80 540,00	90 302,00		-9 762,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	59 090,00	68 420,94		-9 330,94
28131	Bâtiments	176 850,00	176 845,56		4,44
28135	Installations générales, agencements, ...	332 560,00	353 682,00		-21 122,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 651 080,00	7 508 080,77		142 999,23
28156	Matériel spécifique d'exploitation	802 190,00	909 015,90		-106 825,90
28182	Matériel de transport	127 030,00	128 542,91		-1 512,91
28183	Matériel de bureau et informatique	42 910,00	46 005,21		-3 095,21
28184	Mobilier	40 290,00	40 816,17		-526,17
28188	Autres	1 470,00	1 689,01		-219,01
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		10 582 835,10	9 323 898,04		1 258 937,06
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	<i>152 500,00</i>	<i>146 141,56</i>		<i>6 358,44</i>
238	Avances commandes immo. incorp.	152 500,00	146 141,56		6 358,44
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		10 735 335,10	9 470 039,60		1 265 295,50
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		15 419 570,10	13 959 836,56	0,00	1 459 733,54
Pour information		3 111 747,67			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature <small>(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)</small>	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					40 262 904,59									
1641 Emprunts en euros (total)					40 262 904,59									
1311410 (CDC-1311410)	BANQUE DES TERRITOIRES	15/06/2012	28/12/2012	01/06/2013	1 500 000,00	V	LEP	3,640	3,870		T	C	O	A-1
1313203 (CDC-5035697)	BANQUE DES TERRITOIRES	01/04/2018	01/04/2018	01/04/2019	1 700 000,00	V	LIVRETA	1,500	2,618		A	P	O	A-1
17590 (SG-17590)	SOCIETE GENERALE	05/11/2008	10/12/2008	29/03/2009	4 100 000,00	F	FIXE	3,690	3,590		T	P	O	A-1
18487 (SG-18487)	SOCIETE GENERALE	07/09/2011	20/10/2011	20/04/2012	4 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	1,840	1,836		T	P	O	B-1
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	22/12/2006	29/12/2006	29/12/2007	8 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	3,470	3,949		A	P	O	B-4
270343 (CIB-270343-T1)	CREDIT AGRICOLE CIB	17/12/2007	20/12/2007	31/03/2008	2 200 000,00	V	TAUX STRUCTURE	3,030	3,136		A	P	O	A-1
560 (SG-560)	SOCIETE GENERALE	22/12/2009	31/12/2009	31/01/2010	3 000 000,00	F	FIXE	3,565	3,678		M	C	O	A-1
C700513 (CFF-C700513)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	11/05/2012	01/06/2012	01/09/2012	3 300 000,00	F	FIXE	4,980	5,163		T	C	O	A-1
C705728 / 8376663A (CFF-C70572)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	21/12/2012	04/01/2013	04/04/2013	2 500 000,00	F	FIXE	4,310	4,459		T	C	O	A-1
C706671 (CFF-C706671)	CREDIT FONCIER (GPE CE)	20/12/2016	01/12/2016	01/03/2017	4 262 904,59	F	FIXE	2,860	2,933		T	P	O	A-1
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	CAFFIL	13/11/2020	15/01/2021	01/05/2021	600 000,00	F	FIXE	0,800	0,807		T	C	O	A-1
MON504825EUR (LBP-MON503469)	CAFFIL	29/05/2015	24/06/2015	01/01/2016	5 100 000,00	F	FIXE	1,530	1,536		S	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					10 284 084,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget EAU - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					10 284 084,00									
15C54108 (AERM-12530)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	08/01/2016	01/02/2018	9 623 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
16C54191 (AERM-12545)	AGENCE DE L'EAU RHIN MEUSE	19/01/2017	01/02/2017	01/02/2018	660 384,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	O	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					50 546 988,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		17 997 179,37					2 193 986,58	632 908,62	0,00	105 074,17
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		17 997 179,37					2 193 986,58	632 908,62	0,00	105 074,17
1311410 (CDC-1311410)	N	0,00	A-1	488 636,35	4,84	V	LIVRETA	3,950	97 727,28	21 306,59	0,00	3 349,56
1313203 (CDC-5035697)	N	0,00	A-1	1 408 988,59	19,25	V	LIVRETA	1,750	56 422,88	25 644,70	0,00	39 699,99
17590 (SG-17590)	N	0,00	A-1	1 432 069,56	5,00	F	FIXE	3,690	246 139,86	59 359,18	0,00	440,36
18487 (SG-18487)	N	0,00	B-1	2 414 276,87	8,06	C	TAUX STRUCTURES	1,840	199 362,33	47 385,87	0,00	9 007,94
237133 (CIB-237133)	N	0,00	B-4	1 633 568,44	3,00	C	TAUX STRUCTURES	7,000	503 183,91	151 650,06	0,00	952,91
270343 (CIB-270343-T1)	N	0,00	A-1	764 298,48	5,00	F	FIXE	3,042	131 732,04	27 632,60	0,00	64,04
560 (SG-560)	N	0,00	A-1	900 000,08	6,00	F	FIXE	3,565	150 000,00	35 455,66	0,00	89,13
C700513 (CFF-C700513)	N	0,00	A-1	1 402 500,00	8,42	F	FIXE	4,980	165 000,00	76 012,97	0,00	6 014,39
C705728 / 8376663A (CFF-C70572)	N	0,00	A-1	1 156 250,00	9,01	F	FIXE	4,310	125 000,00	53 938,60	0,00	12 320,17
C706671 (CFF-C706671)	N	0,00	A-1	2 394 591,00	7,17	F	FIXE	2,860	291 418,28	74 729,09	0,00	5 897,35
MIN536375EUR (LBP-MIN533721)	N	0,00	A-1	534 000,00	22,09	F	FIXE	0,800	24 000,00	4 392,00	0,00	708,13
MON504825EUR (LBP-MON503469)	N	0,00	A-1	3 468 000,00	16,50	F	FIXE	1,530	204 000,00	55 401,30	0,00	26 530,20
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		7 198 858,80					514 204,20	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		7 198 858,80					514 204,20	0,00	0,00	0,00
15C54108 (AERM-12530)	N	0,00	A-1	6 736 590,00	13,09	F	FIXE	0,000	481 185,00	0,00	0,00	0,00
16C54191 (AERM-12545)	N	0,00	A-1	462 268,80	13,09	F	FIXE	0,000	33 019,20	0,00	0,00	0,00

METROPOLE DU GRAND NANCY - Budget EAU - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		25 196 038,17					2 708 190,78	632 908,62	0,00	105 074,17

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
18487 (SG-18487)	SOCIETE GENERALE	4 000 000,00	2 414 276,87	1	20,00		1.84	EURIBOR03M+0.5	0,00		1,840	47 385,87	0,00	9,58
237133 (CIB-237133)	CREDIT AGRICOLE CIB	8 000 000,00	1 633 568,44	4	20,00		3.47	7	561 538,63		7,000	151 650,06	0,00	6,48
TOTAL (B)		12 000 000,00	4 047 845,31						561 538,63			199 035,93	0,00	16,06
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		12 000 000,00	4 047 845,31						561 538,63			199 035,93	0,00	16,07

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	83,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	21 148 192,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	1	0	
	% de l'encours	9,58	0,00	0,00	6,48	0,00	
	Montant en euros	2 414 276,87	0,00	0,00	1 633 568,44	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A1.6

A1.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	13? - Subventions d'équipement transférables (sur la durée d'amortissement des biens)	0	09/02/2023
L	2031 - Frais d'études	5	09/02/2023
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	09/02/2023
L	205... - Concessions et droits similaires, licences, droits et valeurs similaires	5	09/02/2023
L	205? - Logiciels	2	09/02/2023
L	205? Brevets (durée du privilège ou durée effective de leur utilisation si elle est plus brève)	0	09/02/2023
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles	5	09/02/2023
L	211? Terrains (non amortissable)	0	09/02/2023
L	21311 - Constructions de bâtiments d'exploitation	75	09/02/2023
L	21311 - Constructions de châteaux d'eau et d'usines de production d'eau potable	75	09/02/2023
L	21311 - Travaux d'aménagements sur des bâtiments d'exploitation existants	20	09/02/2023
L	2135... - Installations générales, agencements et aménagements des constructions	20	09/02/2023
L	21351 - Investissements sur bâtiments d'exploitation existants	20	09/02/2023
L	21355 - Installations générales, agencement des constructions de bâtiments administratifs	10	09/02/2023
L	21531 - Constructions de réservoirs d'eau potable	75	09/02/2023
L	21531 - Constructions de réservoirs d'eau potable (historique)	60	09/02/2023
L	21531 - Constructions de réseaux d'alimentation en eau potable - amélioration traitement de l'eau	50	09/02/2023
L	21531 - Travaux de modernisation sur usine de production d'eau potable (génie civil)	50	09/02/2023
L	21531 - Investissements sur réseaux d'alimentation en eau potable existants	20	09/02/2023
L	21531 - Travaux de modernisation sur usines de production d'eau potable (process)	20	09/02/2023
L	21531- Travaux sur stations de pompage	20	09/02/2023
L	21531 - Réseaux de câblage	15	09/02/2023
L	21531 - Réseaux divers (carottage)	10	09/02/2023
L	21531 - Station d'alerte	10	09/02/2023
L	21531 - Travaux sur transformateurs électriques, capteurs et autres installations spécifiques	10	09/02/2023
L	21531 - Télésurveillance centralisée des réseaux	5	09/02/2023
L	2154 - Matériel industriel	5	09/02/2023
L	2155 - Outillage industriel	5	09/02/2023
L	21561 - Compteurs d'eau	10	09/02/2023
L	21561 - Matériel spécifique de réseaux et d'exploitation du service de l'eau	15	09/02/2023
L	21561 - Matériel spécifique d'exploitation du service de l'eau (petit matériel)	5	09/02/2023
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	5	09/02/2023
L	216 - Collections et ?uvre d'art (non amortissable)	0	09/02/2023

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	217?- Immob. reçue au titre d'une mise à disposition selon règles d'amort. régissant les comptes 21	0	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - camions, fourgons et véhicules industriels	10	09/02/2023
L	2182 - Matériel de transport - voitures et véhicules légers	5	09/02/2023
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	09/02/2023
L	2184 - Mobilier	12	09/02/2023
L	2184 - Mobilier (historique)	10	09/02/2023
L	2188 - Autres immob. corporelles (en fonction de la durée estimative du bien : coffres-forts?)	20	09/02/2023
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	09/02/2023
L	22... - Immob. reçue en affectation selon règles d'amortissement régissant les comptes 21	0	09/02/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	79 594,00		613 822,00	693 416,00	0,00	693 416,00
- Dépréciations des actifs circulants (comptes de redevables)	79 594,00	31/01/2020	613 822,00	693 416,00	0,00	693 416,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	79 594,00		613 822,00	693 416,00	0,00	693 416,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ... ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		3 661 630,00	I 3 647 795,78
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 712 000,00	2 708 190,78
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 197 000,00	2 193 986,58
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	515 000,00	514 204,20
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		949 630,00	939 605,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	949 630,00	939 605,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	3 647 795,78	2 976 550,61	0,00	6 624 346,39

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		10 572 835,10	III 9 323 400,47
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		10 572 835,10	9 323 400,47
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	80 540,00	90 302,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	59 090,00	68 420,94
28131	Bâtiments	176 850,00	176 845,56
28135	Installations générales, agencements, ..	332 560,00	353 682,00
28153	Installations à caractère spécifique	7 651 080,00	7 508 080,77
28156	Matériel spécifique d'exploitation	802 190,00	909 015,90
28182	Matériel de transport	127 030,00	128 542,91
28183	Matériel de bureau et informatique	42 910,00	46 005,21
28184	Mobilier	40 290,00	40 816,17
28188	Autres	1 470,00	1 689,01
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	1 258 825,10	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 323 400,47	0,00	3 111 747,67	4 000 000,00	16 435 148,14

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 6 624 346,39
Ressources propres disponibles	IV 16 435 148,14
Solde	V = IV – II (3) 9 810 801,75

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
011	Charges à caractère général	10 535 980,09
6061	CHAUFFAGE	39 952,99
6061	EAU	612,37
6061	ELECTRICITE	2 069 982,73
6061	GAZ	14 480,60
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	148 527,76
6063	FOURNITURES POUR VEHICULES	29 236,04
6064	FOURNITURES DE BUREAU	7 722,09
6064	FOURNITURES INFORMATIQUES	2 531,81
6066	CARBURANTS	143 252,97
6068	ALIMENTATION	21 212,61
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	92 508,38
6068	PRODUITS D'ENTRETIEN	345,56
6068	VETEMENTS DE TRAVAIL	14 979,59
611	GESTION DE LA FACTURATION DE L'EAU	15 361,76
6135	LOCATIONS MOBILIERES	23 999,91
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS PUBLICS	3 753,30
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS RESEAUX	906 799,34
61551	ENTRETIEN ET REPARATION SUR MATERIEL ROULANT	8 447,11
61558	ENTRETIEN ET REPARATION SUR AUTRES BIENS MOBILIERES	60 247,02
6156	ENTRETIEN ET REPARATIONS - MAINTENANCE TELESURVEILLANCE	24 958,14
6156	MAINTENANCE	169 148,50
6161	PRIMES D'ASSURANCES MULTIRISQUES	11 577,40
6168	AUTRES PRIMES D'ASSURANCE	88 904,99
617	ETUDES ET RECHERCHES	111 010,05
618	DIVERS	16 108,20
618	NETTOYAGE DE VETEMENTS PROFESSIONNELS	797,50
618	PRESTATIONS DE SERVICES	127 676,51
6226	HONORAIRES	880,00
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	3 669,60
6228	EXPLOITATION DES USINES DES EAUX	3 661 941,29
6228	GESTION DES COMPTEURS D'EAU	50 647,57
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	360,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	14 342,24
6238	DIVERS - PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES	9 421,04
6248	FRAIS DE TRANSPORT DE MATERIEL	1 839,21
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 181,32
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	25 229,61
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	84 149,60
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 206,66
6281	CONCOURS DIVERS - COTISATIONS	3 860,60
6281	COTISATION A L'ASSOCIATION DE LA MEDIATION DE L'EAU	1 950,49
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	106 149,44
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	51 722,20
62871	REMBOURSEMENTS DE FRAIS A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	1 183 794,00
635111	COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	54 242,00
63512	TAXES FONCIERES	208 119,00
6371	REDEVANCE AGENCE DE L'EAU - PRELEVEMENTS D'EAU	597 321,00
6378	AUTRES TAXES ET REDEVANCES	1 968,37
6378	TAXE VNF-TITULAIRES D'OUVRAGES DE PRISE D'EAU	312 849,62
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 003 766,51
6331	VERSEMENT MOBILITE	51 648,14
6336	COTISATIONS AU CNFPT	26 376,35
6411	REMUNERATIONS DU PERSONNEL	2 846 840,79
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	664 393,68
6451	COTISATIONS ACCIDENT DE TRAVAIL	3 441,03
6451	COTISATIONS AF ET LOGEMENT	12 911,45
6451	COTISATIONS SECURITE SOCIALE	426 440,25
6453	COTISATIONS CNRACL	728 232,47

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
6453	COTISATIONS IRCANTEC	10 287,78
6453	COTISATIONS RETRAITE ADDITIONNELLE	23 276,94
6454	COTISATIONS PATRONALES ASSEDIC	8 715,21
6458	COTISATIONS ATIACL	9 440,11
6474	VERSEMENT AU C.A.S. DE LA METROPOLE	25 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	652,56
648	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	166 109,75
014	Atténuations de produits	7 198 707,00
701249	REVERSMT AGENCE DE L'EAU - REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE	4 278 707,00
706129	REVERSMT AGENCE DE L'EAU - REDEVANCE MODERNISATION RESEAUX	2 920 000,00
65	Autres charges de gestion courante	78 519,40
6518	AUTRES	38 479,12
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	1 545,54
6542	CREANCES ETEINTES	38 484,09
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,65
66	Charges financières	648 702,38
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	632 908,62
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	15 793,76
67	Charges exceptionnelles	565 209,24
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	413 527,59
6742	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES D'EQUIPEMENT	33 250,29
6743	PARTICIPATION COOPERATION INTERNATIONALE	-4 000,00
6743	PARTICIPATION FNCCR	1 900,00
6743	PARTICIPATION POUR LA FACTURATION SOCIALE DE L'EAU	111 210,00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	9 321,36
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	79 593,58
6817	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION ACTIFS CIRCULANTS	79 593,58
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		24 110 478,20
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 323 898,04
675	VALEURS COMPTABLES DES ELEMENTS D'ACTIFS CEDES	497,57
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMO. INCORPOR. ET CORPOR.	9 323 400,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00
Total des dépenses d'ordre		9 323 898,04
D 002 (5)		0,00
TOTAL GENERALEDES DEPENSES		33 434 376,24

A5.1.1 – SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
013	Atténuations de charges	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	34 160 341,17
70111	VENTES D'EAU AUX ABONNES	21 815 222,17
70123	CONTRE-VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT (AGENCE DE L'EAU)	566 345,18
701241	REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	4 149 230,75
70128	CONTRE-VALEUR TAXE DE PRELEVEMENT (VNF)	273 024,38
704	TRAVAUX POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS	465 542,64
706121	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	2 788 400,44
7064	ABONNEMENT EAU	3 977 703,20
7068	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	23 035,47
70878	REMBOURSEMENTS DE FRAIS PAR DES TIERS	864,00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	100 972,94
74	Subventions d'exploitation	0,00
75	Autres produits de gestion courante	84 769,85
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTÉS À DES ACTIVITÉS PROF.	8 402,02
7588	AUTRES	76 367,83
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	497 553,68
7711	DEDITS ET PENALITES PERCUS	124,35
7714	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	944,01
7717	DEGREVEMENTS D'IMPOTS AUTRES QU'IMPOTS SUR LES BENEFICES	124 358,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	44 748,67

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
773	MANDATS ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	227 983,10
7748	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DES TIERS	19 600,00
775	PRODUITS DES CESSIONS D'ELEMENTS D'ACTIF	14 400,00
778	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	65 395,55
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00
Total des recettes réelles		34 742 664,70
042	Opérat° ordre transfert entre sections	939 605,00
777	QUOTE-PART SUBVENTIONS INV. VIREE AU RESULTAT DE L'EXERCICE	939 605,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		939 605,00
R 002 (5)		5 085 710,95
TOTAL GENERAL DES RECETTES		40 767 980,65

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires ainsi que pour les dotations et les reprises sur dépréciations des immobilisations ou des stocks.

(5) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

(1)
(en application de l'article L. 2224-6 du CGCT)

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	152 153,92
2031	ETUDES	88 252,05
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	63 901,87
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	8 712 513,81
2111	ACQUISITIONS DE TERRAINS	5 196,88
21351	AMENAGEMENT DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	706 602,98
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	6 689 095,83
21561	MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	1 154 099,11
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	27 092,18
2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	118 989,38
2184	MOBILIER	10 420,78
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 016,67
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 709 856,70
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	1 258 646,19
238	AVANCES VERSEES S/COMMANDES D'IMMO. CORPORELLES	451 210,51
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 708 190,78
1641	CAFFIL	228 000,00
1641	CAISSE D'EPARGNE	581 418,28
1641	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	154 150,16
1641	CREDIT AGRICOLE CIB	634 915,95
1641	SOCIETE GENERALE	595 502,19
1678	AUTRES EMPRUNTS ET DETTES	514 204,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées.	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		13 282 715,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections	939 605,00
139111	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU	676 101,00
139118	AMORTISSEMENTS AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	8 698,00
13918	AMORTISSEMENTS DES SUBVENTIONS D'AUTRES ORGANISMES	254 806,00
041	Opérations patrimoniales	146 141,56
21531	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	12 493,69
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	133 647,87
Total des dépenses d'ordre		1 085 746,56
D 001 (4)		0,00
TOTAL GENERAL DE DEPENSES		14 368 461,77

A5.1.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
13	Subventions d'investissement	321 116,80
13111	SUBVENTIONS AGENCE DE L'EAU	321 116,80
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 742,00
21351	AMENAGEMENT DES BATIMENTS D'EXPLOITATION	30 742,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	137 938,16
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLE	137 938,16

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
106	Réserves	4 000 000,00
1068	AUTRES RESERVES	4 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des recettes réelles		4 489 796,96
040	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	9 323 898,04
2182	MATERIEL DE TRANSPORT	497,57
28031	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	90 302,00
2805	AMORTISSEMENT DES LOGICIELS	68 420,94
28131	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS	176 845,56
28135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRU	353 682,00
28153	INSTALLATIONS A CARACTERE SPECIFIQUE	7 508 080,77
28156	AMORTISSEMENT DU MATERIEL	909 015,90
28182	AMORTISSEMENT DU MATERIEL DE TRANSPORT	128 542,91
28183	AMORTISSEMENT DU MATERIEL INFORMATIQUE	46 005,21
28184	AMORTISSEMENT DU MOBILIER	40 816,17
28188	AMORTISSEMENT AUTRES IMMO. CORPORELLES	1 689,01
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	146 141,56
238	AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLE	146 141,56
021	Virement de la section d'exploitation	0,00
Total des recettes d'ordre		9 470 039,60
R 001 (4)		3 111 747,44
TOTAL GENERAL DES RECETTES		17 071 584,00

(1) Compléter soit par : « Service de distribution de l'eau » ou « Service d'assainissement » s'il s'agit d'un budget unique pour l'eau et l'assainissement autorisé par l'article L. 2224-6 du CGCT pour les communes et les groupements de communes de moins de 3 000 habitants soit par : « Service d'assainissement collectif » ou « Service d'assainissement non collectif » ce budget unique retrace des activités d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Il convient d'établir un état par service.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes M. 49.

(3) Le montant des dépenses et recettes correspond aux RAR + crédits votés au titre de l'exercice.

(4) Inscrire en cas de reprise les résultats de l'exercice précédent participant au service (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A8.1

A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
31/12/2022	20228099-POLE DE L EAU EXTENSION	19 670,50	0,00	10
26/01/2023	19514-CLAPET 402 A PISTON	911,92	845,00	1
26/01/2023	19533-ROBINET VANNE EURO 21	4 595,66	4 263,00	1
26/01/2023	19516-ISIFLO	5 150,88	4 778,00	1
26/01/2023	19530-ROBINET DROIT SPHERIQUE	561,35	520,00	1
26/01/2023	19545-CONFORTEMENT BARRAGE SUR LA MOSELLE	827 133,28	38 369,00	20
26/01/2023	19529-ROBINET DROIT A REXUO TYPE SE2	13 181,75	12 229,00	1
26/01/2023	19510-BOITE A CREPINE	10 884,06	10 098,00	1
26/01/2023	19540-GROSSES REPARATIONS SUR LES RESEAUX	194 900,84	9 041,00	20
26/01/2023	19504-ADAPTATEUR BRIDE DN400	1 100,90	0,00	15
26/01/2023	19544-TRAVAUX POUR CAPTEUR	44 542,70	4 132,00	10
26/01/2023	19532-ROBINET TYPE 9736	824,80	764,00	1
26/01/2023	19537-STABILISATEUR DE PRESSION	2 383,97	147,00	15
26/01/2023	19531-ROBINET SPHERUO BRONZE A REXUO	479,70	0,00	1
26/01/2023	19534-ROBINET VANNE EURO 23	7 274,48	6 749,00	1
26/01/2023	19517-JONCTION LARGE PLATE TYPE LP5	16 873,25	15 654,00	1
26/01/2023	19527-ROBINET AVANT COMPTEUR	2 316,50	2 149,00	1
26/01/2023	19542-BRANCHEMENTS NEUFS	387 005,14	17 953,00	20
26/01/2023	19513-CLAPET BATTANT	8 495,66	7 881,00	1
26/01/2023	19515-BICONE DUOFIT PN10	6 065,30	18,00	15
26/01/2023	19543-BRANCHEMENTS EN RENOUVELLEMNT	512 575,82	23 777,00	20
26/01/2023	19547-ACQUISITION DIVERS COMPTEURS TOUS DIAMETRES ET PIECES	665 398,17	0,00	10
26/01/2023	19535-ROBINET YACUO EN BRONZE A REXY	11 751,34	10 902,00	1
26/01/2023	19538-TE BB 600/400	2 748,32	0,00	15
26/01/2023	19528-ROBINET DROIT	6 738,21	6 251,00	1
26/01/2023	19518-MANCHETTE DN400	683,94	42,00	15
26/01/2023	19541-RENOUVELLEMENT CANALISATIONS	3 193 933,37	148 162,00	20
26/01/2023	19546-MONITORING ENERGETIQUE	17 811,60	1 101,00	15
26/01/2023	19548-POSE DIVERS COMPTEURS TOUS DIAMETRES ET PIECES	655 772,98	60 841,00	10
26/01/2023	19520-MANCHON DE REPARATION TOUTE TOLERANCE	1 977,40	1 834,00	1
14/02/2023	19607-PROJECTEUR + PIEDS TELESCOPIQUES	2 178,68	1 912,00	1
14/02/2023	19609-ONDULEUR LOCAL CHLORE CT VANDOEUVRE	1 320,20	77,00	15
14/02/2023	19604-TRAVAUX ET AMENAGEMENT DES STATIONS ET RESERVOIRS	243 362,16	10 681,00	20
14/02/2023	19608-POMPE DE SURFACE AUTOAMORCANTE INOX	1 088,49	0,00	15
14/02/2023	19605-EXTENSION V6 LOGICIEL GMAO	9 860,00	4 327,00	2
14/02/2023	19610-ENREGISTREUR DE PRESSION	2 942,06	0,00	1
14/02/2023	19606-LICENCE TOPKAPI	1 863,61	817,00	2
14/02/2023	19603-AGENCEMENT BUREAUX ET ATELIERS POLE DE L'EAU	83 068,56	3 645,00	20
14/02/2023	19611-MATERIEL AUTOMATE SCHNEIDER	45 871,79	2 684,00	15
14/02/2023	19612-EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES RESERVOIR ST CHARLES	284 398,99	12 481,00	20
01/03/2023	19673-MODELISATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE	3 474,90	1 443,00	2
01/03/2023	19666-CAILLEBOTIS	1 955,00	0,00	1
01/03/2023	19672-CONSTRUCTION ET GROSSES REPARATIONS DE BATIMENTS	8 527,22	354,00	20
01/03/2023	19669-SONDE DE NIVEAU	5 937,69	0,00	15
01/03/2023	19668-PORTAIL HYDRAULIQUE	285,00	237,00	1
01/03/2023	19665-MATERIEL DEBIMETRE	25 981,30	1 496,00	15
01/03/2023	19671-PROLONGATEUR ETHERNET	3 101,00	0,00	15
01/03/2023	19667-VANNE MOTORISEE	5 313,66	294,00	15
01/03/2023	19670-AMENAGEMENT ELECTRIQUE CAMION GG-117-QG	673,00	56,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
02/03/2023	19679-ABONNEMENT FICHIERS DES GUICHETS DOMICILIATAIRES	935,86	387,00	2
02/03/2023	19680-REMISE A NEUF SYSTEME GPL - VEHICULE 209 AGD	729,67	120,00	5
02/03/2023	19681-ROBINET D'ARROSAGE	302,30	250,00	1
02/03/2023	19678-DESSERTER MOBILE A TIROIRS	536,99	444,00	1
13/03/2023	19746-MATERIEL DE MESURES ET D'ANALYSES	3 481,50	185,00	15
13/03/2023	19742-CONSTRUCTION BACHE DE MATURATION SORTIE USINE E.IMBAUX	207 871,31	8 286,00	20
13/03/2023	19748-MATERIEL DIVERS ELECTROPORTATIF SCE EXPLOITATION	5 188,05	275,00	15
13/03/2023	19749-SOUPAPE DE SURETE DJET DN60-65	7 004,88	0,00	15
13/03/2023	19744-POMPE SUBMERSIBLE	1 004,50	53,00	15
13/03/2023	19745-STYLO GRAVEUR	281,12	224,00	1
13/03/2023	19747-MEULEUSES A FUEL	1 116,00	0,00	15
13/03/2023	19743-MATERIEL DE PULVERISATION	5 960,27	316,00	15
13/03/2023	19750-SOUPAPE DE SURETE DJET DN100	2 835,94	151,00	15
27/03/2023	19816-ACHAT CARROSSERIE AVANT VEHICULE 969 AHM 54	1 100,00	167,00	5
27/03/2023	19817-REHABILITATION RESERVOIR BEAUREGARD NANCY	10 200,00	155,00	50
20/04/2023	19910-VESSIE ANTIBELIER	3 216,00	149,00	15
20/04/2023	19911-DISPOSITIF VERROUILLAGE A CLES INTELLIGENTES	7 408,57	5 144,00	1
20/04/2023	19912-ARMOIRE DE COMMANDE POMPE 4 SURPRESSE	9 470,72	438,00	15
20/04/2023	19915-APPEL DE FOND 2023	549 189,25	19 069,00	20
20/04/2023	19913-STERILISANT	914,26	42,00	15
20/04/2023	19914-ONDULEUR CHAPELLE DES PAUVRES	2 624,60	121,00	15
20/04/2023	19909-PERCEUSE + BATTERIE	239,00	166,00	1
26/04/2023	19933-FONTAINE A EAU	950,00	54,00	12
26/04/2023	19934-GROUPE ELECTROGENE	31 130,00	1 055,00	20
15/05/2023	19995-ACHAT MATERIEL WAGO - SCE AUTOMATISME	1 836,00	76,00	15
15/05/2023	20003-ALIMENTATION EN EAU DEPUIS LA MEURTHE	88 252,05	11 031,00	5
15/05/2023	20007-ADAPTATEUR BRIDE DN350	2 995,10	0,00	15
15/05/2023	19994-ARMOIRE DE COMMANDE POMPE 5 SURPRESSE	530,39	22,00	15
15/05/2023	20006-PROGRAMMATEUR CLEAN - SYSTEME POUR PURGE	965,00	40,00	15
15/05/2023	19997-ECHELLE 5 M	2 228,24	0,00	15
15/05/2023	19996-MATERIEL DIVERS POUR LA REFECTION DE L'ATELIER MECANIQUE	1 852,13	77,00	15
22/05/2023	20043-MACHINE A PERCER PERFO + ACCESSOIRES	2 950,87	119,00	15
30/05/2023	20093-ACCESSOIRES POUR TRONCONEUSE A CHAINE	8 146,20	0,00	15
31/05/2023	20106-VENTOUSE 3 FONCTIONS	2 852,22	0,00	15
22/06/2023	20178-VARIATEUR DE VITESSE HDL	6 755,78	0,00	15
22/06/2023	20179-AMENAGEMENT PANNEAU POUR OUTILLAGE GF-321-AL	985,00	103,00	5
22/06/2023	20180-EXTENSION MEMOIRE 8 GO POUR R440	3 306,60	1 726,00	1
26/06/2023	20182-STABILISATEUR AVAL DN60	1 018,66	34,00	15
26/06/2023	20183-STABILISATEUR AVAL DN100	3 204,42	0,00	15
26/06/2023	20184-BAC TOTALE ROND OU HEXAGONALE	5 222,50	2 669,00	1
29/06/2023	20234-SONDES DE PH	1 387,06	697,00	1
29/06/2023	20235-FRAIS DE SUCCESSION ALLANO ET KOALAL	1 906,24	0,00	0
29/06/2023	20236-HYDRAULIQUE DCML - RESEAU INFORMATIQUE	38 003,32	0,00	5
20/07/2023	20297-AMENAGEMENT JUMPER GG-116-QG	12 166,00	1 081,00	5
20/07/2023	20298-SERVEURS ESXI EAUX	23 604,88	0,00	5
24/07/2023	20307-MATERIEL OSITRACK POUR LECTEUR DE BADGE	3 675,50	106,00	15
03/08/2023	2381802202-CANALISATIONS RENOUVELLEMENT - PROGRAMME 8022	61 960,80	0,00	0
03/08/2023	20322-MANCHETTE INOX DN500	3 618,00	98,00	15
09/08/2023	20335-MATERIEL DE CONSTRUCTION DE BARRIERE	146,33	57,00	1
09/08/2023	20341-REFECTION DE L'ARMOIRE DE COORDINATION BELLEVUE	3 747,59	98,00	15
09/08/2023	20337-CAPTEUR DE MOUVEMENTS	635,00	16,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
09/08/2023	20338-CELLULES DE DETECTION DE CHLORE	13 699,00	360,00	15
31/08/2023	20408-ARMOIRE ELECTRIQUE	951,16	21,00	15
04/09/2023	20415-REPLACEMENT BATTERIE CHARIOT ELEVATEUR	6 862,98	147,00	15
04/09/2023	20413-VENTOUSE 113 DN 40/50/60	809,65	261,00	1
04/09/2023	20414-COMPRESSEUR ET CUVE	9 040,01	194,00	15
07/09/2023	20427-SONDE AMTAX	1 720,40	0,00	15
07/09/2023	20428-REFECTION ARMOIRE DE COMMANDE CHAPELLE/PASTEUR	13 072,32	273,00	15
07/09/2023	20429-REMISE EN ETAT GARNITURE MECANIQUE BI-MODE	2 722,43	57,00	15
07/09/2023	20426-LICENCE SERVEUR MICROSOFT	2 110,00	662,00	1
14/09/2023	20438-MANCHON MAXIFIT	1 019,46	20,00	15
14/09/2023	20441-POMPE SUB DE RELEVAGE	2 372,53	0,00	15
22/09/2023	2381818201-BARRAGE MOSELLE CONFORTEMENT - PROGRAMME 8182	140 983,21	0,00	0
17/10/2023	2381818802-RESEAUX STRUCTURANTS RENOUILLEMENT - PROGRAMME 8188	13 771,55	0,00	0
23/10/2023	20539-REFECTION ARMOIRE TGBT LANEUVEVILLE	10 811,83	134,00	15
23/10/2023	20540-ONDULEUR RESERVOIR TRINITI	2 656,20	33,00	15
23/10/2023	20542-VANNE SPECIFIQUE	369,00	69,00	1
23/10/2023	20541-ROBINET VABS509 PN40	132,60	25,00	1
23/10/2023	20933-SERVOMOTEUR V92 CHAMBRE BY-PASS	4 067,00	0,00	15
10/11/2023	2381805801-RESERVOIR CHU - PROGRAMME 8058	59 125,07	0,00	0
23/11/2023	20935-COUBE TUBE GROS DIAMETRES	654,00	0,00	15
23/11/2023	20942-LOGICIEL TRAITEMENT DES DONNES	18 669,74	985,00	2
24/11/2023	20926-MATERIEL SOFREL	2 025,00	0,00	15
27/11/2023	20932-REPARATION MOTEUR ELECTRIQUE BEAUREGARD	8 940,00	0,00	15
28/11/2023	20692-COPIEUR N° 9183R510334 ACCUEIL CT VANDOEUVRE	4 690,51	35,00	12
28/11/2023	20691-POMPE TSURUMI	1 187,11	0,00	15
29/11/2023	20936-TARRIERE THERMIQUE	1 489,80	0,00	15
29/11/2023	20930-MATERIEL POUR LA LOCALISATION DE FUITES D'EAU	11 512,90	0,00	15
29/11/2023	20705-GROUPE ELECTRIQUE + CABLE	598,00	51,00	1
29/11/2023	20696-CAPTEUR DE MESURE POUR NIVEAU FIOUL	3 341,72	0,00	15
29/11/2023	20695-COPIEUR N° 9183R241466 GTC POLE DE L'EAU	3 502,52	0,00	12
29/11/2023	20706-SERVANTE ATELIER	3 668,42	63,00	5
30/11/2023	20937-ENSEMBLE SWITCHES SALLE HYDRAULIQUE	51 646,00	0,00	5
30/11/2023	20934-GENERATEUR DE PRESSION	1 925,00	0,00	15
30/11/2023	20938-GROUPE ELECTROGENE MOBILE + CABLE RECHARGE	1 950,00	0,00	5
01/12/2023	20931-TAMBOUR DE FREIN	673,50	0,00	15
04/12/2023	20939-LOGGERS DE BRUITS	2 181,00	0,00	1
04/12/2023	20947-SERVITUDES TREFONDS MMH A MGN SECTEUR RABODEAU MAXEVILLE	3 290,64	0,00	0
06/12/2023	20946-SYSTEME REPETEUR GSM	22 800,00	106,00	15
06/12/2023	20944-PROTECTIONS OCCULAIRES SUR MESURE	1 016,67	0,00	1
07/12/2023	20945-LICENCE WALLIX BASTION ET INSTALLATION	2 428,58	32,00	5
08/12/2023	20940-RENOVATION EXTENSION USINE E.IMBEAUX	35 075,95	0,00	20
11/12/2023	20941-PROJET MIGRATION GED	20 664,36	574,00	2
13/12/2023	20943-MOTEUR DE MASQUE FILTRANT VERSAFLO	1 802,49	0,00	15
22/12/2023	20916-STABILISATEUR AVAL DN150	2 503,17	4,00	15
22/12/2023	20915-REMISE EN ETAT MOTEUR DIESEL VEHICULE EP298NV	5 222,09	23,00	5
22/12/2023	20922-PLAN ELECTRIQUE MIGRATION	740,76	1,00	12
22/12/2023	20918-BALANCE COMPTEUSE	458,90	10,00	1
22/12/2023	20921-TUYAUX EN FONTE DIVERS DIAMETRES	23 325,25	518,00	1
22/12/2023	20923-CLES POUR ACCES DISTANT AU RESEAU D'EAU	6 323,40	141,00	1
22/12/2023	20925-COLLIER DE DERIVATION	827,85	1,00	15
22/12/2023	20919-NETTOYEUR HAUTE PRESSION	644,80	1,00	15
22/12/2023	20917-SONDE LUMINEUSE	994,56	22,00	1
22/12/2023	20924-MANCHON LAITON	1 224,00	27,00	1
22/12/2023	20920-LEVE TAMPON ET SAC ANTI-MAGNETIQUE	502,40	1,00	15
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		9 027 387,26	489 156,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A8.2

A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
01/01/2023	2002801706-RENAULT TWINGO 2512 ZA 54	8 103,19	10	8 103,19	0,00	975,00	975,00
01/01/2023	2006801701-RENAULT TWINGO 792 ACT 54	8 115,35	5	8 115,35	0,00	150,00	150,00
01/01/2023	830-FOURGON 9 M3 DUCATO 3.5 CH 2.2 JTD PACK 7 CV	19 438,99	10	19 438,99	0,00	2 250,00	2 250,00
01/01/2023	2007801703-CITROEN JUMPER 378 AFE 54	21 223,27	5	21 223,27	0,00	3 166,67	3 166,67
01/01/2023	2007801702-FIAT DOBLO 391 AFD 54	9 403,34	5	9 403,34	0,00	833,33	833,33
01/01/2023	825-FOURGON 9 M3 DUC 3.5 CH 2.2 JTD PACK 7CV	19 438,99	10	19 438,99	0,00	2 375,00	2 375,00
01/01/2023	15613-KIT DE PROTECTION COVID - CLOISON SOUPLE TRANSPARENTE	169,00	1	169,00	0,00	125,00	125,00
01/01/2023	2005801702-RENAULT KANGOO 8135 ZS 54	9 643,47	10	9 643,47	0,00	1 375,00	1 375,00
01/01/2023	2006801702-PEUGEOT PARTNER BH 521 DW	19 612,87	5	19 612,87	0,00	650,00	650,00
01/01/2023	2007801704-FIAT DOBLO 726 AEX 54	9 403,34	5	9 403,34	0,00	2 000,00	2 000,00
01/01/2023	14806-REMISE EN ETAT VEHICULE - REMPACEMENT BARRILLET	1 355,57	5	858,00	497,57	500,00	2,43
30/04/2023	395-MATERIEL ENTRETIEN	2 637,61	10	2 637,61	0,00	880,00	880,00
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
01/10/2023	20048013-2004 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 409,27	12	1 409,27	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20058019-2005 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	34 634,68	5	34 634,68	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20008013-2000 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 554,29	12	4 554,29	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20018035-2001 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	45 313,93	5	45 313,93	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20038019-2003 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	29 049,08	5	29 049,08	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20068019-2006 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	34 170,04	5	34 170,04	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20018019-2001 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	26 903,19	5	26 903,19	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20068035-2006 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	90 032,52	5	90 032,52	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20028019-2002 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	37 044,65	5	37 044,65	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	19998019-1999 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	36 757,45	5	36 757,45	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20018013-2001 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	322,43	5	322,43	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20048019-2004 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	28 759,53	5	28 759,53	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20048035-2004 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	49 773,89	5	49 773,89	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20068013-2006 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	457,35	12	457,35	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20028035-2002 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	54 369,31	5	54 369,31	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20038035-2003 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	57 521,78	5	57 521,78	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20038013-2003 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 345,86	12	8 345,86	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
01/10/2023	20058035-2005 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	46 208,06	5	46 208,06	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	19988035-1998 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	61 056,77	5	61 056,77	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20078013-2007 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	6 664,26	12	6 664,26	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20078019-2007 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	19 465,22	5	19 465,22	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	19998013-1999 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	2 191,01	12	2 191,01	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20008035-2000 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	51 621,21	5	51 621,21	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	19998035-1999 - BA1 LOGICIELS ET MAT INFORMATIQUE TELESURVEILLANCE	40 160,50	5	40 160,50	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20058013-2005 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	4 938,18	12	4 938,18	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20028013-2002 - BA1 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	5 225,39	12	5 225,39	0,00	0,00	0,00
01/10/2023	20008019-2000 - BA1 LOGICIELS ET MATERIEL INFORMATIQUE	79 414,02	5	79 414,02	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19978016-1997 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	98 581,50	15	98 581,50	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19968015-1996 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	146 040,19	15	146 040,19	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20008014-2000 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	72 636,84	15	72 636,84	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19998016-1999 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	126 503,55	15	126 503,55	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19998014-1999 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	33 581,53	15	33 581,53	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19978014-1997 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	64 296,19	15	64 296,19	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19998015-1999 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	11 682,59	15	11 682,59	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19988016-1998 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	69 716,95	15	69 716,95	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19958015-1995 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	172 265,85	20	172 265,85	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19988015-1998 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	80 225,97	15	80 225,97	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20018016-2001 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	109 793,30	15	109 793,30	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20018015-2001 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	16 881,32	15	16 881,32	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19968014-1996 - BA1 MAT EXPLOIT (TOURNEVIS,ANALYSEURS,COMPTEURS?)	92 582,19	15	92 582,19	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20028016-2002 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	113 480,35	15	113 480,35	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19978015-1997 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	134 573,29	20	134 573,29	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20028015-2002 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	24 496,18	15	24 496,18	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19968016-1996 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	113 812,81	15	113 812,81	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20008015-2000 - BA1 ACHATS DE COMPTEURS	15 725,32	15	15 725,32	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19958014-1995 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	92 343,25	20	92 343,25	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19988014-1998 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	76 961,55	15	76 961,55	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	19958016-1995 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	108 960,59	20	108 960,59	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20008016-2000 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	180 530,66	15	180 530,66	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20018014-2001 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	53 076,67	15	53 076,67	0,00	0,00	0,00
30/11/2023	20028014-2002 - BA1 MATERIEL SPECIFIQUE D'EXPLOITATION	47 475,93	15	47 475,93	0,00	0,00	0,00
Divers							

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
TOTAL GENERAL		3 041 133,43					14 782,43

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	14 400,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	497,57

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A9.1

A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A9.2

A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6742	Subvention exceptionnelle d'équipement	Subvention exceptionnelle d'équipement	Métropole du Grand Nancy	Etablissement de droit public	33 250,00
6743	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	Participation pour la facturation sociale de l'eau	SPL Grand Nancy Habitat	Entreprises	111 210,00
6743	Subvention exceptionnelle de fonctionnement	Participation FNCCR	Fédération Nationale Collectives Concédantes Régies	Etablissement de droit public	1 900,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.5

B1.5 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N
2022 - 4102A ALIMENTATION EN EAU DEPUIS LA MEURTHE DIVERSIFICATION DE LA RESSOURCE EN EAU	33 745 048,91	-4 406,24	33 740 642,67	202 300,01	473 293,75	33 065 048,91	160 532,50
2022 - 4108A CONFORTMENT DU BARRAGE DE MÉRÉVILLE SUR LA MOSELLE SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	3 777 957,75	-50 000,00	3 727 957,75	97 580,00	1 332 420,00	2 297 957,75	970 615,23
2022 - 4108C CRÉATION D'UN RÉSERVOIR AU SUD DE VANDOEUVRE SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	0,00	0,00	5 000 000,00	0,00
2022 - 4101A DÉMOLITION ANCIENNE USINE ST CHARLES DÉMOLITION ANCIENNE USINE ST CHARLES	1 950 000,00	0,00	1 950 000,00	0,00	50 000,00	1 900 000,00	0,00
2022 - 4106B RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS D'EAU - DÉPLOIEMENT RADIORELEVÉ RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	5 314 162,55	-752 328,31	4 561 834,24	1 361 894,96	1 445 776,73	1 754 162,55	1 321 171,15
2022 - 4106A RENOUVELLEMENT DES RÉSEAUX STRUCTURANTS D'EAU POTABLE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE	6 569 036,30	498 562,46	7 067 598,76	2 217 490,30	1 531 072,16	3 319 036,30	1 267 319,03
2022 - 4108B RÉHABILITATION RÉSERVOIR SAINT CHARLES SÉCURISATION DE LA RESSOURCE EN EAU	2 960 000,00	-463 909,11	2 496 090,89	237 000,95	352 825,00	1 906 264,94	284 398,99

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de l'exercice N (3)	CP réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,89	0,00	3,89
ATTACHE PRINCIPAL	A	2,00	0,00	2,00	1,62	0,00	1,62
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,27	0,00	0,27
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	0,00	4,00	3,89	0,00	3,89

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) .

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
---------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------------	----------	---------------------------------	-----------------

(1) Seulement valable pour les régies dotées de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

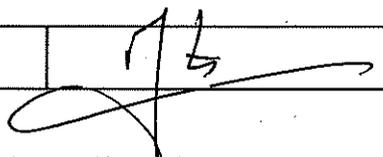
Nombre de membres en exercice : 36
 Nombre de membres présents : 53
 Nombre de suffrages exprimés : 69

VOTES :
 Pour : 47
 Contre :
 Abstentions : 20

Date de convocation : 31/05/2024.

Présenté par Le Président de la Métropole du Grand Nancy (1),
 A Nancy, le 06/06/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session du conseil métropolitain
 A Nancy, le 06/06/24
 Les membres de l'assemblée délibérante (2).

MATHERON Vincent, Vice-Président délégué aux Finances et Ressources Humaines	
--	---

Certifié exécutoire par Le Président de la Métropole du Grand Nancy (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le _____, et de la publication le _____
A Nancy, le _____

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
 (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

Accusé de réception

Contrôle de légalité

Structure Metropole Du Grand Nancy (Siret : 24540067600012)
Service Direction Assistance Juridique Et De La Commande Publique
Imprimé par Nasser TALEB (GC54013-279)
Date d'impression 11/06/2024 16:42:08

Nature Documents budgétaires et financiers
Matière Finances locales | Decisions budgetaires
Référence de l'acte **C24_Eau**
Designation Compte administratif (CA) pour l'exercice 2023
Date de décision 06/06/2024

Transmission au contrôle de légalité

Déposé le 11/06/2024 - 16:09:28 par Nasser TALEB (GC54013-279)

Emis le 11/06/2024 - 16:30:04

Accepté par la (Sous-)Préfecture

Réception à la (Sous-)Préfecture le 11/06/2024 - 16:34:24

Référence technique de l'AR : 054-245400676-20240606-C24_Eau-BF

Acte principal Budget_01_EAU_CA2023.xml, 384 Ko
Annexes C24.pdf, 332 Ko, 5 page(s)